



**INSTITUT DE FORMATION
DE LA BOURSE DE TUNIS**



RAPPORT ANNUEL ANNEE 2016

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	P4
A PROPOS DE L'IFBT	P6
LA GOUVERNANCE	P7
RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE DE L'ANNEE	P9
CYCLES DE FORMATION	P12
SEMINAIRES DE FORMATION	P21
EXAMENS	P37
AUTRES ACTIVITES ET REALISATIONS	P41
RAPPORT FINANCIER	P46
PROJET DE RESOLUTIONS	P64

Face à un environnement économique difficile et un marché de formation professionnelle de plus en plus concurrentiel, l'IFBT a réussi à maintenir sa position sur le marché de la formation dédiée aux acteurs financiers en dépit des difficultés rencontrées.

Durant les années précédentes, l'IFBT a beaucoup fait pour se construire une réputation auprès des professionnels de la Finance aussi bien par la sélection de thèmes d'actualité et très pointus, dédiés à une population de professionnels bien ciblée que par la multiplication des certifications professionnelles et internationales.

En 2016, l'IFBT a poursuivi la diversification de l'offre de formations en adoptant une stratégie de différenciation en termes de qualité et en menant une politique de fidélisation de sa clientèle via la baisse des tarifs d'inscription et le contact direct des responsables de formation afin de les sensibiliser davantage aux services offerts par l'institut.

Visant à répondre aux exigences évolutives des professionnels de la place financière, l'IFBT sélectionne des thématiques de formation d'actualité et des certifications internationales susceptibles de hisser la qualification des professionnels au niveau des standards internationaux. A cet effet, pour l'année 2016, les formations proposées ont couvert plusieurs axes : la *Corporate Finance*, l'*Asset Management*, la Conformité, le *Risk Management*, etc. Ainsi, quatre cycles de formations certifiantes ont été organisés au cours de l'année. Une nouvelle formation a été mise en place pour la première fois afin de préparer pour l'examen de la certification internationale "*Risk in Financial Services*" attribuée par le *Chartered Institute for Securities and Investment* (CISI). En parallèle avec les cycles de formations, une attention particulière a été portée aux séminaires de formation qui ont atteint le nombre de 15 pour la même année.

L'IFBT a, par ailleurs, travaillé, au cours de l'année 2016, en collaboration avec l'AIB et Tunisie Clearing pour concevoir le programme de formation préparant l'examen de la carte professionnelle "Post-Marché". Le cycle de formation est prévu pour mars 2017.

L'IFBT a réussi au fil des années à mettre en place une gamme de formations et de certifications capables de satisfaire tous les professionnels de la finance. Un système d'écoute clients a été mis en place afin de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques. L'institut a la conviction que le développement de la Place n'est pas concevable sans une mise à niveau des connaissances et des compétences de l'ensemble de ses acteurs.

Le Président du Conseil d'Administration

Adel Grar



**L'INSTITUT DE FORMATION
DE LA BOURSE DE TUNIS**

MISSIONS DE L'IFBT

Alimentant la place financière tunisienne par des compétences hautement qualifiées dans les domaines des activités financières, des métiers et techniques de marché, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), s'engage depuis sa création en 2000 à :

Doter la place financière de Tunis d'une structure dédiée permettant d'accompagner le développement des activités financières et de renforcer le professionnalisme de ses acteurs.

Répondre aux besoins de formation et de perfectionnement exprimés par les professionnels de la place, face aux exigences des nouveaux métiers générés par la spécialisation, et ce dans un environnement financier évolutif.

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (**IFBT**) est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse (**AIB**), agréé le 04 Juin 2004 par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, N° d'agrément 04 620 11.

ACTIVITES DE L'IFBT

L'IFBT propose une large gamme de formations répondant aux différentes exigences des professionnels de la finance :

- Formations pour certifications professionnelles ;
- Formations pour certifications internationales ;
- Séminaires de formation ;
- Formations à la carte.

A qui s'adresse la formation ?

L'IFBT s'adresse aux professionnels de la finance qui souhaitent développer les compétences de leurs collaborateurs dans les métiers et les techniques de marché :

- Intermédiaires en bourse et sociétés de gestion ;
- Banques, assurances et autres institutions financières ;
- Entreprises ;
- Autorités de tutelle,...

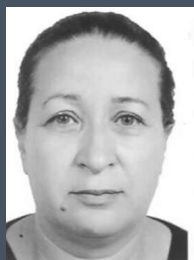
Administrateurs



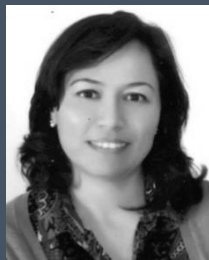
Adel GRAR
Président
du Conseil d'administration



Association
des Intermédiaires en Bourse



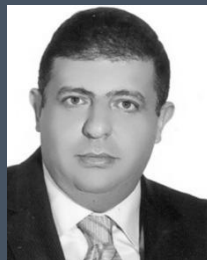
**Samia
BATA**
Attijari
Intermediation



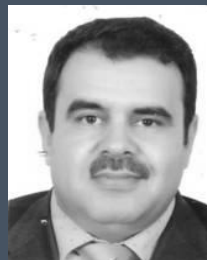
**Sonia
DEKHILI**
BNA
CAPITAUX



**Mehdi
BACH HAAMBA**
CGI



**Yassine
BOUZIRI**
MAC SA



**Zaher
JEBALI**
SCIF

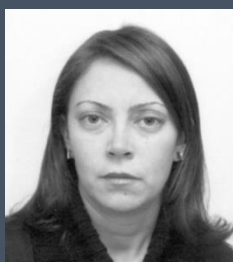


**Ilyes
BAILI**
STB
Finance

Equipe de l'IFBT



Adel GRAR
Président Directeur
Général



Dorra HMAIED
Conseil pédagogique



Soumaya YAAKOUBI
Responsable pédagogique



Olfa SWIDEN
Chargé administratif et
financier

Cabinet FINOR
Commissaire aux Comptes

Moncef SELLAMI
Expert-comptable



RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE DE L'ANNEE

CYCLES DE FORMATION		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Formation "Gestion d'Actifs" (7 ^{ème} promotion)		
Nov. 2015 - Mars 2016	12	Intermédiaires en bourse (03) - Sociétés de gestion (02) SICAR (01) - CMF (03) - Banque (02) - Autres (01)
Formation "Corporate Finance" (5 ^{ème} promotion)		
Oct. 2016 - Fév. 2017	11	Banques (03) - Sociétés de Leasing (01) Sociétés de Gestion (01) - Autres (06)
Formation "Risk in Financial Services" (1 ^{ère} promotion)		
Sept. - Nov. 2016	12	Intermédiaires en bourse (01) - Sociétés de Leasing (01) Banques (05) - CMF (03) - SICAR (01) - Autres (01)
Formation "Introduction to Securities and Investment"		
Juin - Juillet 2016	11	Assurances CTAMA (11)

SEMINAIRES DE FORMATION		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Séminaire « Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme»		
Janvier 2016	9	Banques (04) - CMF (05)
Séminaire « L'évaluation des Entreprises»		
Janvier 2016	06	Intermédiaires en bourse (01) - Banques (05)
Séminaire « La Retenue à la Source»		
Février 2016	08	Intermédiaires en bourse (05) - Banques (03)
Séminaire « Les fondamentaux de la Gestion OPCVM»		
Février 2016	06	Intermédiaires en bourse (01) - Banques (05)
Séminaire « La Réglementation de Changes»		
Mars 2016	05	Intermédiaires en bourse (01) - Banques (01) Autres (03)
Séminaire « Analyse Financière et Prévision des Entreprises»		
Mars 2016	14	Intermédiaires en bourse (02) - Banques (03) - CMF (03) Sociétés de Leasing (02)- SICAR (03) - Autres (01)
Séminaire « La Pratique de la Pension Livrée»		
Avril 2016	07	Intermédiaires en bourse (01) - Assurances (02) Banques (01) - CMF (03)
Séminaire « La Pratique du Contrôle Interne»		
Avril 2016	06	Banques (04) - Sociétés de Gestion (01) Autres (01)
Séminaire « Le passage à Bâle III »		
Avril 2016	09	Banques (08) - CMF (01)
Séminaire «Lecture et Analyse des Etats Financiers des Assurances»		
Mai 2016	10	Assurances (07) - Banques (01) - CMF (02)

Séminaire « Les Etats Financiers Consolidés »		
Mai 2016	07	Intermédiaires en bourse (02) - Banques (01) - Assurances (01) Autres (03)
Séminaire «La Bancassurance»		
Octobre 2016	8	Banques (04) - Assurances (04)
Séminaire «Le Risque Opérationnel »		
Octobre 2016	7	Banques (05) - Assurances (01) - Autres (01)
Séminaire «Les Due Diligences Financières»		
Novembre 2016	15	Intermédiaires en bourse (01) - Sociétés de gestion (04) Banques (04) - SICAR (01) - Assurances (02) - Autres (03)
Séminaire « Conformité et Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme»		
Novembre 2016	15	Intermédiaires en bourse (12) - Banques (01) - Sociétés de Gestion (02)

EXAMENS POUR L'OBTENTION DE CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERNATIONALES		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Examen pour l'obtention de la carte « Gestionnaire de portefeuille »		
Session Juin 2016	12	Intermédiaires en bourse (04) - Sociétés de gestion (02) Banques (01) - CMF (03) - Autres (02)
Session de rattrapage	04	Intermédiaires en bourse (01) - Sociétés de gestion (01) Banques (01) - Autres (01)
Examen pour l'obtention de la certification « International <i>Certificate in Wealth and Investment Management</i> »		
Année 2016	01	Sociétés de gestion (01)
Examen pour l'obtention de la certification « <i>Investment Management Level 4</i> »		
Année 2016	01	CMF (01)
Examen pour l'obtention de la certification « <i>Certificate in Corporate Finance</i> »		
Année 2016	01	BVMT (01)



CYCLES DE FORMATION

Formation « GESTION D'ACTIFS »

Objectifs :

- Permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances en matière de produits et marchés financiers et de maîtriser les enjeux et le fonctionnement de la gestion d'actifs ;
- Préparer à l'exercice du métier de Gestionnaire de portefeuille et de Gestionnaire de fonds.

Public cible :

Professionnels œuvrant dans le domaine de la gestion d'actifs au sein des différentes institutions financières souhaitant s'approprier de nouvelles connaissances et habilités en matière de gestion d'actifs.

Les + de la formation

Formation préparant à :

- l'examen en vue de l'obtention de **la carte professionnelle de « Gestionnaires de portefeuille »** délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse ;
- l'examen de **la certification internationale « International Certificate in Investment Management »** attribuée par «Chartered Institute for Securities & Investment » (CISI).

Dates

Septième promotion : **Novembre 2015 – Mars 2016**

Modules	Formateurs	
Marchés et Produits Financiers & Gestion OPCVM & Produits de taux	Mahmoud BABAY	Analyste financier senior – BEI Titulaire d'un mastère en Finance de l'ISG Tunis Certifié CIIA (Certified International Investment Analyst)
Réglementation	Mehdi BEN MUSTAPHA	Juriste – Conseil du Marché Financier Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
Mathématiques financières de Marché et Statistiques	Skander SLIM	Enseignant Universitaire – IHEC Sousse Titulaire d'un Doctorat en Finance Quantitative de l'Université de Paris X – Nanterre
Théorie de portefeuille & Produits dérivés	Ines ALLOUCHE	Enseignante Universitaire - ISCAE Manouba Titulaire d'un doctorat en Sciences de gestion de la FSEG de Tunis
Analyse des indicateurs Economiques et financiers	Neila AMARA	Enseignante Universitaire – Consultante ONU Titulaire d'un doctorat en Sciences Economiques de l'université de Paris IX Dauphine
Analyse financière et boursière	Taher HAMZA	Enseignant Universitaire – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de l'Université de Grenoble
Stratégies de gestion de portefeuille et mesure de performance	Jean-Charles BERTRAND	Directeur de la Gestion Obligataire et de la Gestion Absolute Return - SINOPIA - HSBC France Titulaire d'un DEA en Probabilités et Finance de l'ESSEC Paris
Back-office et Contrôle	Houda BOUSSLAMA	Responsable de contrôle interne et de conformité – BNA Capitaux Titulaire d'un mastère en gestion de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion de Tunis

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse et l'évaluation financière des sociétés ;
- Développer vos capacités de diagnostic, d'analyse, de synthèse, de jugement et de prise de décision ;
- Appréhender la réglementation liée à la Corporate Finance ;
- Actualiser et approfondir vos connaissances dans le métier selon les standards internationaux.

Public cible :

Cadres financiers des institutions financières, analystes financiers des intermédiaires en bourse, des sociétés de gestion et des SICAR, directeurs financiers de groupes industriels, ... et, en général tous les professionnels utilisant les techniques d'analyse financière et d'évaluation.

Les + de la formation

- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de **la certification internationale « Certificate in Corporate Finance »** délivrée par «Chartered Institute for Securities & Investment » (CISI) ;
- Etape incontournable pour les professionnels souhaitant poursuivre des formations plus spécialisées en finance et plus particulièrement en matière d'analyse financière.

Dates

Cinquième promotion : **Octobre 2016 - Février 2017**

Modules	Formateurs	
Analyse financière	Khaled ZOUARI	Enseignant Universitaire – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Sciences de gestion de l'université Rennes
Méthodes Quantitatives Appliquées à la Corporate Finance	Karim BLANCO	Head of Research & Corporate Finance – Amen Invest Titulaire d'un mastère en Finance de l'IHEC Carthage Certifié CIAA®, Certified International Investment Analysts®
Structure du Capital & Introduction à l'évaluation	Olfa BEN OUDA	Enseignante Universitaire – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Finance de l'Université Paris-Dauphine
Réglementation	Mehdi BEN MUSTAPHA	Juriste – Conseil du Marché Financier Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
Corporate Transactions	Arnaud SAINT-CLAIR	Responsable du Public M&A - Rothschild Titulaire d'un mastère Finance & Stratégie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Objectifs :

- Appréhender les principes du Risk Management afin d'être en mesure d'évaluer objectivement le niveau de risque présenté ;
- Identifier les risques majeurs dans les services financiers ;
- Comprendre et appliquer les règles prudentielles ;
- Assurer une prévention, une gestion et un suivi des risques dans l'entreprise.

Public cible :

Risk managers, Contrôleurs et Analystes des risques (marché, crédit, opérationnel, etc.), Gestionnaires d'actifs, Gestionnaires de trésorerie, Analystes crédit, Auditeurs internes, Responsables de conformité, Inspecteurs, Traders, Responsables d'agences, ...

Les + de la formation

- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de la certification internationale « *Risk in Financial Services* » délivrée par Chartered Institute for Securities & Investment (CISI) ;
- Etape incontournable pour les professionnels souhaitant poursuivre des formations plus spécialisées en matière de gestion des risques.

Dates

Première promotion : **Septembre – Novembre 2016**

Modules	Formateurs
Réglementation du risque & Gouvernance et supervision du risque	L. MEDDEB Expert bancaire métier agréé à l'international et partenaire de Grant Thornton Consulting
Risque de marché & Risque de liquidité	T. LAJNEF Senior Risk Manager à VEGA Investment Managers, NATIXIS Certifié PRM (Professional Risk Manager)
Risque opérationnel	C. GHANMI Expert Comptable, associé du cabinet GAC – CPA international Il enseigne dans plusieurs institutions universitaires et à l'IFID
Risque du crédit	R. GOUJA Chef du Département Gestion des Engagements à Amen Banque Titulaire d'un DEA de l'IHEC Carthage et diplômé de l'IFID
Risque d'investissement	M. BABAY Senior Financial Analyst à la Banque Européenne d'Investissement Certifié CIIA (Certified International Investment Analyst)

Objectifs :

- Offrir au personnel appartenant à différents services une bonne compréhension des notions de base en matière d'actifs et de marchés financiers ;
- Procurer aux employeurs la possibilité d'initier les employés, en début de parcours professionnel, à l'investissement financier afin de faciliter leur insertion dans le métier.

Public cible :

Professionnels œuvrant dans les différentes institutions ayant trait à l'investissement financier, ayant eu ou non une formation en Finance et souhaitant acquérir ou actualiser les connaissances en matière de produits et de marchés financiers.

Les + de la formation

- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de la certification internationale "**International Introduction to Investment Award**" délivrée par le CISI.
- Etape incontournable pour les professionnels souhaitant poursuivre des formations plus spécialisés en finance.

Dates

Juin – Juillet 2016

Modules	Formateurs
L'industrie des services financiers & Les actions	Karim BLANCO Head of Research & Corporate Finance – Amen Invest Titulaire d'un mastère en Finance de l'IHEC Carthage Certifié CIIA®, Certified International Investment Analysts®
Les actifs et les marchés financiers & Les obligations & Les fonds d'investissement	Mahmoud BABAY Senior Financial Analyst – Banque Européenne d'Investissement Titulaire d'un mastère en Finance de l'ISG Tunis Certifié CIIA®, Certified International Investment Analysts®
Les produits dérivés	Ines ALLOUCHE Enseignante universitaire - ISCAE Intervient aussi dans la formation Gestion d'actifs
La réglementation des services financiers	Mehdi BEN MUSTAPHA Juriste – Conseil du Marché Financier Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis



SEMINAIRES DE FORMATION

Objectifs :

- Appréhender le cadre légal et réglementaire ;
- Connaître les principes, les techniques et les risques encourus en LCB-FT ;
- Être capable d'appliquer au quotidien les mesures de prévention et respecter les obligations du banquier ;
- Renforcer les dispositifs de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- Enrichir sa méthodologie pour appréhender, mesurer et contrôler le risque de non-conformité.

Public cible :

- Responsables de la conformité ;
- Responsables de la lutte anti-blanchiment ;
- Contrôleurs internes, auditeurs internes ;
- Responsables des risques opérationnels,
- Responsables de la clientèle dans les banques, sociétés d'intermédiation financière et sociétés de gestion.

Formateur :

Riadh HAJJEJ

- Directeur Central de l'Audit Interne & Inspection - Arab Tunisian Bank

Dates et lieu :

28 & 29 janvier 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

L'objectif de ce séminaire est de vous fournir les méthodes pour valoriser objectivement une entreprise. Il vous permet notamment de:

- Réaliser les retraitements nécessaires à l'évaluation.
- Déterminer la valeur d'une entreprise.
- Identifier les méthodes d'évaluation les plus adaptées à chaque situation.

Public cible :

Cadres financiers, comptables, auditeurs, contrôleurs de gestion, banquiers, analystes financiers, managers et chefs d'entreprises, ...

Formateur :

Lebid ZAAFRANE

- Président Directeur Général de STB Manager
- Directeur Général de STB Invest

Dates et lieu :

19 & 20 janvier 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Maîtriser les concepts fondamentaux et les mécanismes de base en matière de retenue à la source ;
- Contribuer au développement de la culture fiscale ;
- Permettre aux participants une parfaite maîtrise du processus de retenue à la source ;
- Familiariser les participants avec les différents mécanismes d'imposition, tout en leur permettant de bien maîtriser les différentes règles fiscales tout en leur rappelant les opérations de liquidateur de l'impôt ainsi que leur obligation en vue d'éviter tout risque découlant d'une application erronée ou abusive de la loi fiscale.

Public cible :

- Comptables, chefs comptables d'entreprise et responsables administratifs ;
- Cadres de banques, des intermédiaires en bourse et des compagnies de leasing ;
- Auditeurs internes et contrôleurs de gestion ;
- Entrepreneurs et chefs d'entreprises ;
- Professionnels indépendants de comptabilité et de gestions (comptables, conseiller en gestion etc...) ;
- Conseillers au sein de l'entreprise chargée des affaires administratives et financières.

Formateur :

Mohamed BAHLOUL

- Expert Comptable

Dates et lieu :

11 - 12 février 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Connaître les aspects réglementaires et financiers des OPCVM.
- Comprendre l'organisation des OPCVM et des sociétés de gestion de portefeuilles.
- Appréhender les notions de performance et de risques associés.

Public cible :

- Gérant d'OPCVM ; Opérateur back office ; Conseiller de clientèle
- Auditeur, contrôleur interne ; Commissaire aux comptes
- Juriste OPCVM

Formateur :

Lebid ZAAFRANE

- Président Directeur Général de STB Manager
- Directeur Général de STB Invest

Dates et lieu :

24-25 février 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Mieux comprendre la réglementation des changes tunisiennes.
- Connaître les différentes mesures prises par l'Etat et les avantages accordés aux opérateurs économiques résidents et non-résidents.
- Acquérir des méthodes d'approche et de discernement face aux difficultés d'application de la réglementation des changes .
- Assimiler l'impact de ces règlements sur l'activité économique du pays et surtout sur l'activité de la banque.

Public cible :

- Institutions financières (banques, assurances, ...) ;
- Intermédiaires en bourse, SICAR, Sociétés de gestion ;
- Responsables trésorerie au sein des entreprises

Formateur :

Chiheb GHANMI

- Expert Comptable spécialiste du secteur financier

Dates et lieu :

03 - 04 mars 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Analyser de façon précise et simple le comportement financier d'une entreprise, en insistant sur les points spécifiques à analyser dans le cadre de l'économie tunisienne ;
- Mettre en place des prévisions complètes d'une entreprise, à partir d'un cas local ;
- Présenter à partir des éléments prévisionnels, un diagnostic précis sur les forces et faiblesses d'une entreprise.

Public cible :

- Dirigeants et cadres souhaitant se perfectionner dans l'analyse financière et la prévision ;
- Directeurs administratifs et financiers ;
- Analystes et gestionnaires d'actifs ;
- Contrôleurs de gestion ;
- Experts comptables, ...

Formateur :

Jean Noël VIEILLE

- Directeur Général Délégué, 360 Hixance
- Enseignant à l'université Paris-Dauphine

Dates et lieu :

17 - 18 mars 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Comprendre les fondements économiques et les mécanismes de la pension livrée ;
- Savoir traiter la pension livrée sur le marché ;
- Comprendre les stratégies de gestion impliquant la pension livrée ;
- Comprendre et maîtriser les risques liés à la pension livrée ;
- Connaître la réglementation tunisienne et les obligations liées ;
- Maîtriser la gestion du collatéral ;
- Savoir gérer une transaction de pension livrée Front-to-back.

Public cible :

Les acteurs de l'industrie financière :

- Gérants d'actifs et responsables de gestion ;
- Responsables des intermédiaires financiers ;
- Négociateurs, brokers, vendeurs de produits financier ;
- Responsables Back-Office et Middle-Office ;
- Responsables des risques de marchés et des risques opérationnels ;
- Auditeurs et contrôleurs interne.

Formateur :

Sébastien BIETHO

- Président Alcognis
- Spécialiste en Pension Livrée & Prêt / Emprunt de titres

Dates et lieu :

14 - 15 avril 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Répondre aux exigences de la BCT en matière de contrôle permanent pour les établissements bancaires et financiers ;
- Appréhender les concepts clefs de contrôle permanent ;
- Savoir mettre en œuvre un dispositif de contrôle permanent efficace et efficient ;
- Disposer de clés pratiques pour organiser et mettre en œuvre un dispositif de contrôle permanent efficace ;
- Etre capable de préparer un plan d'action pour la mise en place du système de contrôle permanent et ou de suivi conformément à la réglementation en vigueur.

Public cible :

- Personnel de back offices, de directions financières ;
- Auditeurs, inspecteurs et contrôleurs internes ;
- Responsables métiers et autres cadres financiers confrontés aux problématiques d'optimisation du contrôle dans les banques.

Formateur :

Lilia MEDDEB

- Expert métier banque
- Partenaire de Grant Thornton Consulting

Dates et lieu :

06 - 07 avril 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Cerner les enjeux de Bâle 3 et ses conséquences sur les métiers ;
- Comprendre les objectifs du passage à Bâle 3 ;
- Appréhender les évolutions réglementaires de Bâle 3 ;
- Analyser les impacts structurels pour les banques.

Public cible :

- Direction des Risques, Direction Financière, Direction Stratégique, Collaborateurs Direction Juridique ;
- Direction Audit Interne / Contrôle Interne ; Direction de la Conformité ; Direction Commerciale.

Formateur :

Chiheb GHANMI

- Expert Comptable spécialiste du secteur financier

Dates et lieu :

19 - 20 avril 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Appréhender le cadre juridique et réglementaire des activités d'assurance et de réassurance ;
- Connaître les particularités des états financiers des compagnies d'assurance ;
- Acquérir les clés de lecture, d'analyse et d'interprétation des états financiers des assurances ;
- Réaliser une analyse de la solvabilité et de la performance à partir des ratios.

Public cible :

- Responsables et collaborateurs des compagnies d'assurance ;
- Contrôleurs de gestion, gestionnaires de portefeuille, analystes financiers ;
- Toute personne souhaitant comprendre et maîtriser la logique comptable et financière d'une compagnie d'assurance.

Formateur :

Chiheb GHANMI

- Expert comptable spécialiste du secteur financier

Dates et lieu :

09 - 10 mai 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Acquérir les clés de lecture et de compréhension des états financiers consolidés en normes IFRS.
- Actualiser ses connaissances du référentiel IFRS et contribuer efficacement à la production des états financiers consolidés selon le référentiel IFRS.
- Être en mesure de renseigner le rapport de gestion du groupe.
- Adapter la communication financière aux particularités de ces états.

Public cible :

- Responsables et collaborateurs des services comptables et financiers, contrôleurs de gestion et toute personne amenée à participer au processus d'élaboration des comptes consolidés.

Formateur :

Chiheb GHANMI

- Expert comptable spécialiste du secteur financier

Dates et lieu :

30 - 31 mai 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Comprendre les principes de fonctionnement des conventions de bancassurance ;
- Appréhender les avantages associés à ce type de partenariat ;
- Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux ;
- Prendre connaissance des expériences avérées de politiques de développement de la bancassurance.

Public cible :

- Direction Vie et assurances de personnes au sein des compagnies d'assurances, sociétés de courtage ;
- Responsables bancassurance au sein des banques.

Formateur :

Skander LAHRIZI

- Directeur Central dans une compagnie d'assurances

Dates et lieu :

27 - 28 septembre 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Comprendre les enjeux réglementaires ;
- Connaître la portée et les conséquences des divers types de risques opérationnels ;
- Acquérir une méthodologie pour identifier, quantifier, prévenir et gérer le risque opérationnel.

Public cible :

- Responsables et collaborateurs des services risques et conformité, Responsables des risques opérationnels,
- Contrôleurs internes et Auditeurs internes relevant des Banques et des Etablissements Financiers.

Formateur :

Chiheb GHANMI

- Expert comptable spécialiste du secteur financier

Dates et lieu :

24 - 25 octobre 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Séminaire « Les Due Diligences Financières »

Objectifs :

- Maîtriser la méthodologie de la due-diligence financière dans le cadre d'une acquisition et/ou d'une cession d'entreprise ;
- Être en mesure d'identifier les principales zones de risque pour l'acquéreur.

Public cible :

- Chargés d'affaires, analystes financiers, directeurs d'investissements dans les banques, sociétés d'investissement ou sociétés d'intermédiation en bourse ;
- Conseillers en opérations de haut de bilan, experts-comptables, ...

Formateur :

Kais BOUHAJJA

- Expert comptable Spécialiste du Capital Investissement

Dates et lieu :

08 - 09 novembre 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis

Objectifs :

- Appréhender le cadre légal et réglementaire ;
- Connaître les principes, les techniques et les risques encourus en LCB-FT ;
- Être capable d'appliquer au quotidien les mesures de prévention et respecter les obligations du banquier ;
- Accroître son efficacité dans la surveillance des opérations suspectes
- Renforcer les dispositifs de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- Enrichir sa méthodologie pour appréhender, mesurer et contrôler le risque de non-conformité.

Public cible :

- Responsables de la conformité et de la lutte anti-blanchiment ;
- Contrôleurs internes, auditeurs internes ;
- Responsables des risques opérationnels,
- Responsables de la clientèle dans les banques, sociétés d'intermédiation financière et sociétés de gestion.

Formateur :

Riadh HAJJEJ

- Directeur Central de l'Audit Interne & Inspection à l'Arab Tunisian Bank

Dates et lieu :

10 - 11 novembre 2016 à l'Hôtel Africa El Mouradi, Tunis



EXAMENS POUR L'OBTENTION DE CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERNATIONALES

Examen pour l'obtention de la carte professionnelle « Gestionnaire de portefeuille »

L'examen se compose de trois blocs d'épreuves comprenant des QCM et des exercices.

Pour être admis et prétendre à l'obtention de la carte « **Gestionnaire de portefeuille** », le candidat doit satisfaire les deux conditions suivantes :

- Obtenir au moins la **moyenne** entre les blocs I, II et III, soit l'équivalent de **150 points** sur 300 ;
- Obtenir au moins la **moyenne** dans chacun des modules « **Gestion de portefeuille** » soit **40 points/80** et au moins **21 points/60** pour le module « **Gestion obligatoire** ».

Examen «Gestionnaires de portefeuille » - Session Juin 2016		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
7 ^{ème} promotion : 12	08	67%
Examen «Gestionnaires de portefeuille » - Session de rattrapage (Septembre 2016)		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
7 ^{ème} promotion : 04	04	100%

Examens pour l'obtention de certifications CISI

Examen pour l'obtention de la certification « *International Certificate in Wealth and Investment Management* »

L'obtention de la certification « *International Certificate in Wealth and Investment Management* » est conditionnée par la réussite à un examen de 2 heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%. Cet examen est destiné à évaluer le niveau des acquis des participants dans le domaine de la gestion d'actifs.

Examen « <i>International Certificate in Wealth and Investment Management</i> » Résultats de l'année 2016		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
01	0	0%

Examen pour l'obtention de la certification « *Investment Management - Level 4* »

L'obtention de la certification « *Investment Management - Level 4* » est conditionnée par la réussite à un examen de deux heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. L'examen est préparé par le CISI et est assisté par ordinateur. La note de passage est fixée à 65%. Cet examen est destiné à tester les aspects techniques de la gestion d'actifs.

Examen « <i>Investment Management - Level 4</i> » Résultats de l'année 2016		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
01	01	100%

Examen pour l'obtention de la certification « *Certificate in Corporate Finance* »

L'obtention de la certification « *Certificate in Corporate Finance* » est conditionnée par la réussite à un examen comportant deux blocs :

- Un bloc « **Réglementation** » testant les connaissances de base de la réglementation et la législation du marché financier Tunisien. Ce bloc fait l'objet d'un examen d'une heure préparé par l'IFBT, prenant la forme de 40 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.
- Un deuxième bloc « **Corporate Finance Technical Foundations** » testant les aspects techniques de l'analyse financière. Il est sanctionné par un examen d'une heure, prenant la forme de 50 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.

Examen « Corporate Finance » Résultats de l'année 2016		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
01	01	100%



AUTRES ACTIVITES & REALISATIONS

Une nouvelle certification CISI "Risk in Financial Services"

Dans l'objectif de diversifier son offre de certifications internationales et de permettre aux candidats la possibilité de faire reconnaître leurs certificats de formation à l'échelle internationale, l'IFBT a obtenu en 2016 une nouvelle accréditation relative à la certification internationale **"Risk in Financial Services"** attribuée par le *Chartered Institute of Securities and Investment (CISI)*.

L'IFBT a organisé la première session de la formation préparant cette certification de septembre à novembre 2016. Le passage de l'examen pour l'obtention de la certification est prévu en 2017.

A l'issue de la formation « Risk in Financial Services », les compétences acquises par les candidats leur permettent de se présenter à l'examen international. L'obtention de la certification est conditionnée par la réussite à un examen de deux heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples et dont la note de passage est fixée à 70%. Cet examen est préparé par le CISI et assisté par ordinateur pour une meilleure flexibilité aux candidats.

"Risk in Financial Services" est un diplôme reconnu à l'échelle internationale attestant de la maîtrise des connaissances de base dont doivent désormais justifier les professionnels œuvrant dans les métiers de la gestion des risques. Elle répond à une attente grandissante des institutions bancaires et financières, en termes de collaborateurs spécialisés dans la gestion et la maîtrise des risques suite aux évolutions récentes dans les pratiques du risk management et les changements qu'a connus l'industrie financière durant les dernières années.



Table ronde - Les OPCVM monétaires : Quelles opportunités pour le développement des marchés de capitaux

L'IFBT et l'AIB ont organisé, le 10 février 2016 à la Maison de l'Entreprise, une table ronde sur les OPCVM monétaires et les opportunités de développement des marchés de capitaux.

La table ronde a été animée par Mr Adel Grar, Président de l'AIB ; Mr Maher Zouari, Directeur Général de Tunisie Clearing ; Mr Med Salah Souilem, Directeur Général de la politique monétaire au sein de la BCT et Mr Sébastien Bietho, CEO du cabinet de conseil Alcognis.

Cette table ronde a été marquée par la présence des différents intervenants de la place financière tunisienne et a été l'occasion pour débattre de l'état des lieux des produits de placement sur les marchés de capitaux en Tunisie et de l'opportunité de créer les OPCVM monétaires.

Mr M. Zouari a dressé un état des lieux du portefeuille des OPCVM au terme de l'année 2015 et les mouvements enregistrés tout au long de l'année. Mr Med Salah Souilem est intervenu pour exposer la situation du marché des titres de créances négociables, qui comme tous les marchés en Tunisie, manque de profondeur et se trouve marqué par des anomalies et des distorsions.

L'intervention de S. Bietho a porté sur la configuration actuelle du marché des fonds monétaires dans le monde et en France, et les conditions préalables à leur création. Les fonds monétaires représentent 16% de la gestion collective mondiale, un poids qui démontre qu'il y a un vrai besoin. En France, 50% des fonds dont la taille dépasse le milliard d'euros, sont des fonds monétaires, dont 9 figurent parmi les 10 plus grands fonds du pays. Bietho rajoute qu'il faut rassurer les porteurs pour que les fonds monétaires trouvent du succès et donc il faut qu'il y ait un marché secondaire, aujourd'hui absent en Tunisie en raison de la valorisation au coût historique. Il faut aussi une réglementation à même d'encadrer l'activité des gérants, de définir les règles d'investissement et de valorisation, et de renforcer la transparence, à ce niveau. Sébastien Bietho a aussi insisté sur l'importance de la documentation financière, ou l'équivalent d'un prospectus pour les fonds monétaires, invitant la BCT à travailler sur cet aspect.





INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

construisons
VOTRE CARRIERE

RAPPORT FINANCIER

Messieurs les Actionnaires de l'institut de formation
de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire réuni le 30 juillet 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 420.241 et un déficit de D : 8.541.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de l'Institut est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

- 4- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice.

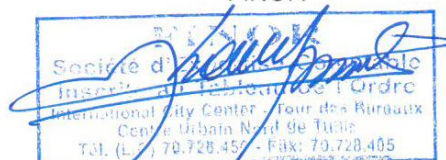
Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

- 5- Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par l'institut dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires ne sont pas conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que celles prévues par le décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 et de l'arrêté du ministère des finances du 28 Août 2006.

Tunis, le 16 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

FINOR



Messieurs les Actionnaires de l'institut de formation
de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, des opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 16 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél. (L.G.) 79.728.450 - Fax: 79.728.405

BILAN
(Exprimé en dinars)

Actifs	Notes	2016	2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	A1	11 857	11 857
Moins: amortissements		-11 504	-10 471
		353	1 386
Immobilisations Corporelles	A2	164 943	164 943
Moins : amortissements		-126 388	-118 632
		38 555	46 311
Total des actifs immobilisés		38 908	47 697
Total des actifs non courants		38 908	47 697
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Clients et comptes rattachés	A4	107 624	88 206
Moins : provisions		-8 453	-8 453
		99 171	79 753
Autres actifs courants	A5	147 835	142 891
Moins : provisions		0	0
		147 835	142 891
Placements et autres actifs financiers		120 647	131 028
Liquidités et équivalents de liquidités	A6	13 980	20 210
Total des actifs courants		381 633	373 882
Total des actifs		420 541	421 579

BILAN
(Exprimé en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	2016	2015
Capitaux propres			
Capital social	C1	150 000	150 000
Réserves légales	C2	10 368	7 500
Report à nouveau	C3	54 490	30 112
Réserves extraordinaires	C2	150 000	150 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		364 858	337 612
Résultat net de l'exercice	C4	-8 541	27 246
Total des Capitaux propres avant affectation		356 317	364 858
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provisions pour risques et charges		10 645	10 645
Total des passifs non courants		10 645	10 645
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P2	3 466	1 419
Autres passifs courants	P3	50 113	44 657
Total des passifs courants		53 579	46 076
Total des passifs		64 224	56 721
Total des Capitaux Propres et des Passifs		420 541	421 579

Etat de Résultat
(Exprimé en dinars)

	Notes	2016	2015
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	PE1	227 074	243 774
Autres produits d'exploitation	PE2	0	105 757
Total des produits d'exploitation		227 074	349 531
<u>Charges d'exploitation</u>			
Achats consommés	CE2	116 409	131 598
Charges de personnel	CE3	61 466	56 837
Dotations aux amortissements et aux provisions	CE4	8 789	90 408
Autres charges d'exploitation	CE5	53 627	42 905
Total des charges d'Exploitation		240 291	321 748
Resultat d'Exploitation		-13 217	27 783
Charges financières nettes	CF	5 175	-832
Produits des placements		0	3 839
Autres pertes ordinaires	PO	-53	-3 378
Autres gains ordinaires		4	134
Resultat des activités ordinaires avant impôt		-8 091	27 546
Impôts sur les bénéfices	I	300	300
Contribution conjoncturelle		150	
Résultat net de l'exercice		-8 541	27 246

Etat de Flux de Trésorerie
(Exprimé en dinars tunisiens)

	2016	2015
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net après modifications comptables	-8 541	27 246
Ajustement pour :		
* Amortissements et provisions	8 789	90 408
* Reprise sur provisions	0	-952
* Variations des :		
- créances	-19 418	-15 494
- autres actifs	-4 944	12 180
- fournisseurs et autres dettes	2 047	-742
- autres passif	5 456	-19 143
* Placement à court terme	0	-85 463
* Dividende	-5 405	-2 429
* Ajustement subvention d'exploitation	0	-32 032
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-22 016	-26 421
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	0	-10 413
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	0	-908
Encaissement provenant de prêt personnel	0	0
Décaissement provenant de prêt personnel	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	0	-11 321
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Dividendes et autres distributions	5 405	2 429
Décaissement provenant des placements	10 381	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	15 786	2 429
Variation de trésorerie	-6 230	-31 962
Trésorerie au début de l'exercice	20 210	52 170
Trésorerie à la clôture de l'exercice	13 980	20 210

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

(Exprimé en dinars)

Au 31.12.2016

I. Note sur la présentation de la société

Dénomination sociale : *IFBT*
Forme : SA
Capital : 150 000 DT
Objet succinct : FORMATION
Siège social : RUE KAMEL ATTATURK TUNIS
Exercice social du : 1^{er} janvier au 31 décembre
Matricule fiscal : 0514122Q/A/M/000

II. Notes sur le respect des normes comptables tunisiennes

La société établit et présente ses états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996.

Aucune divergence significative n'est de nature à altérer l'intelligibilité et la fiabilité de ces états.

Les états financiers comportent :
* Le bilan
* L'état de résultat
* L'état du flux de trésorerie
* Les notes sur les états financiers

III. Note sur les principes et méthodes comptables appliqués

Conventions comptables de base

Les principales hypothèses et conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

➤ La continuité d'exploitation

Les états financiers sont établis sous l'hypothèse de continuité d'exploitation du fait que la société n'a ni l'intention ni l'obligation de cesser ou de réduire ses activités.

➤ La permanence des méthodes

Les bases d'estimation des actifs et des passifs ainsi que les méthodes de prise en compte des résultats et de présentation des états financiers sont comparables d'un exercice à un autre. Tout changement significatif fait l'objet d'une information appropriée.

➤ *L'indépendance des exercices*

Chaque exercice comptable enregistre ses propres produits et supporte ses propres charges. Un recoupement est appliqué à la fin de l'exercice pour s'assurer de l'autonomie des exercices.

➤ *La prudence*

Toutes les pertes et charges latentes ou prévisibles à la fin de l'exercice sont traduites en comptabilité alors que les profits ou les produits ne sont normalement comptabilisés que lors de leur réalisation.

➤ *La non compensation*

Le bilan traduit distinctement les créances et les dettes respectivement à l'actif et au passif sans aucune compensation de même que le compte de résultat en ce qui concerne les produits et les charges.

Principes comptables pertinents appliqués

➤ *Les immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition c'est à dire le prix d'achat majoré des droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que des frais directs.

Le tableau des immobilisations et des amortissements reproduit les principales informations sur les immobilisations, leur amortissement et leurs valeurs comptables nettes à la clôture de l'exercice.

Ces immobilisations sont amortissables selon le taux admis fiscalement à savoir :

- Installations techniques, matériel et outillage	10%
- Installations générales Agence.Aménage.Divers	10%
- Equipement de bureau	15%
- Matériel informatique	33,33%

Les immobilisations ne commencent à être amorties que lors de leur entrée en service.

➤ *Les immobilisations financières*

Sont classées en participations, les titres de placements acquis afin d'être détenus durablement notamment pour exercer un contrôle exclusif ou une influence notable. Ils sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou pour leur valeur d'apport.

A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provision.

➤ *Les capitaux propres*

Les capitaux propres sont l'intérêt résiduel dans les actifs de l'entreprise après déduction de tous ses passifs et ce selon l'approche comptable découlant de l'application du principe du coût historique.

La variation de ces capitaux propres est due surtout :

- A toute variation du capital
- Aux distributions de dividendes
- Et aux affectations des résultats négatifs ou des effets des modifications comptables en résultats reportés.

Ces décisions émanent des organes de délibération de la société.

➤ *Les emprunts*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé au passif du bilan dans la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année ainsi que les charges financières échues de la période sont constatées parmi les passifs financiers courants.

➤ *Opérations en monnaie étrangère*

Les opérations d'achat en monnaie étrangère sont comptabilisées suivant le cours de change mentionné sur la déclaration en douane ou à défaut selon le cours de change du jour de transfert de la propriété.

Les ventes en monnaie étrangères sont comptabilisées au cours à l'achat à la date de la facturation. En cas de couverture de change, c'est le cours de couverture qui sert pour la comptabilisation de l'achat ou de la vente. Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère impayées à la clôture de l'exercice et n'ayant pas fait l'objet d'une couverture sont évaluées selon le cours de change de clôture. La différence est constatée en perte ou en gain de change.

➤ *Les revenus*

Les revenus regroupent le chiffre d'affaires net de toutes remise, rabais et ristournes

Les ventes de marchandises ou des produits fabriqués par l'entreprise sont constatées à la date de livraison, date de transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les revenus sont présentés distinctement en fonction de leur régime en matière de la TVA ou dans certains cas selon leur nature.

VI. Notes au Bilan

A.1+A.2 : Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles totalisent au 31 décembre 2016, un montant net de D: 38 908 contre D: 47 697, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette 2016</u>	<u>Valeur nette 2015</u>
Immobilisations incorporelles	11 857	11 504	353	1 386
Immobilisations corporelles	164 943	126 388	38 555	46 311
TOTAL	176 800	137 892	38 908	47 697

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations incorporelles et corporelles se détaillent dans le tableau des immobilisations en annexes.

A.3 : Clients et comptes rattachés (en TND)

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
CLIENTS VENTES BIENS ET SERVICES	99 171	80 851
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	8 453	8 453
FACTURE D'AVOIR A ETABLIR	0	-1 098
TOTAL	107 624	88 206
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	-8 453	-8 453
TOTAL	99 171	79 753

Les créances sur les clients se détaillent comme suit:

CLIENTS	MONTANT
BTK	953
TUNISIE CLEARING	113
BTE SICAR	1
FINACORP	113
HANNIBAL LEASE	3 787
MAXULA BOURSE	225
SUNGARD GLOBAL TUNISIA 2	3 380
YKH CONSULTING	6 994
UGFS NORTH AFRICA	5 696
C G F	1 546
MENA CAPITAL PARTNERS	6 834
BFPME	2 601
TUNISIE VALEURS	1 434
AXIS CAPITAL BOURSE	942
STB INVEST	1 210
BIAT	12 314
BIAT ASSET MANAGEMENT	821
BIAT CAPITAL	717
ATB	841
ATL	6 121
AMEN BQ	1 098
STB MANAGER	113
CDC GESTION	1 976
ATD SICAR	3 339
CTAMA	12 321
BTE	7 126
AMINE SOUSSI	68
AISA-SA	3 787
GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN	2 580
AFRIQUE ASSISTANCE	2 428
ELYES WALHA	169
ZITOUNA TAKAFUL	2 799
UBCI FINANCE	717
NETINFO	3 787
BEST INVEST	225
TOTAL	99 171

Le solde de la rubrique "clients douteux" correspond à une créance sur le client AUDIT CONSEIL et FORMATION et s'élève à 8 453 TND

A.4 : Autres actifs courants (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
RETENUE A LA SOURCE	10 578	10 659
REPORT D'IMPÔTS	134 395	124 035
TVA DEDUCTIBLE	90	90
CREDIT DE TVA A REPORTER	1 816	0
TVA COLLECTE 12%	0	582
PRODUITS A RECEVOIR	0	5 746
RETENUE SUR HONORAIRES 20%	90	0
RETENUE A LA SOURCE	800	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	67	1 779
TOTAL	147 835	142 891

A.5 : Liquidités et équivalents de liquidités (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
ATB	12 226	19 554
CAISSE EN DINARS	1 755	656
TOTAL	13 980	20 210

C.1 : Capital social : (en TND)

Le capital social a subi une augmentation en 2015 de 75 000 TND et par conséquent il s'élève à 150 000 TND à la clôture dudit exercice. Il est réparti entre les actionnaires comme suit:

<i>Liste des actionnaires IFBT</i>				
<i>Société</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Capital</i>
Adel GRAR	2	0,13%	100	200
A F C	2	0,13%	100	200
AIB	1458	97,20%	100	145 800
AMEN Invest	2	0,13%	100	200
Attijari Intermédiation	2	0,13%	100	200
BEST Invest	4	0,27%	100	400
BIATCAPITAL	2	0,13%	100	200
BNA Capitaux	2	0,13%	100	200
C G I	2	0,13%	100	200
COFIB Capital Finance	2	0,13%	100	200
FINACORP	2	0,13%	100	200
UIB Finance	2	0,13%	100	200
MAC SA	2	0,13%	100	200
SCIF	2	0,13%	100	200
Mena Capital Partners	2	0,13%	100	200
STB Finance	6	0,40%	100	600
Tunisie Valeurs	2	0,13%	100	200
UBCI Finance	2	0,13%	100	200
Union Financière	2	0,13%	100	200
TOTAL	1500	100,00%		150 000

P.1 : Fournisseurs et comptes rattachés : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES	3 466	1 273
FOURNISSEURS ETRANGERS	0	146
TOTAL	3 466	1 419

P.2 : Autres passifs courants : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
DETTES POUR CONGES A PAYER	3 042	2 401
AUTRES IMPÔTS TAXES & VERS ASSIMILES	11 356	8 110
CNSS	4 965	2 392
CHARGES A PAYER	8 784	12 186
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	21 610	19 251
RETENUE A LA SOURCE DE TVA/ ETRANGER	0	18
ETAT IMPOT A LIQUIDER	300	300
RETENUE A LA SOURCE SUR MARCHÉ	56	
TOTAL	50 113	44 657

V. Notes à l'état de résultat

PE 1 : Revenus : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	219 675	240 606
VENTES EN SUSPENSION DE TVA	7 399	3 168
TOTAL	227 074	243 774

PE 2 : Autres produits d'exploitation : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
QUOTES-PARTS SUBVENTION INVETISSEME	0	15 566
SUBVENTION D'EXPLOITATION	0	90 191
TOTAL	0	105 757

CE.1 : Achats consommés : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
PHOTOCOPIE RELURE ET DIVERSES FOURN	1 295	1 305
FOURNITURE DU BUREAU	391	411
ACHATS D'ETUDE & DE PRESTATION DE SE	73 117	57 447
ACHATS LOCAUX SANS RETENUE A LA SOU	795	1 080
SERVICES HOTELS	22 735	22 942
ACHATS SERVICES ETRANGERS	14 327	42 399
ACHATS ETRANGERS SANS RETENUE A LA	60	30
STEG	3 566	5 710
SONEDE	125	274
TOTAL	116 409	131 598

CE.2 : Charges de personnel : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
SALAIRES	51 969	47 815
CONGES PAYES	534	735
COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE	8 700	8 045
COTISATION ACCIDENT DE TRAVAIL	263	243
TOTAL	61 466	56 837

CE.3 : Dotations aux amortissements et aux provisions : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 033	2 815
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 756	28 444
DOTATION AUX RESORPTIONS DES CHARG	0	62 500
TOTAL	8 789	93 759

CE.4 : Autres charges d'exploitation : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
ENTRETIEN & REPARATION	8 096	7 401
PRIMES D'ASSURANCES	267	265
DIVERS SERVICES	120	1 730
DIVERS	1 116	2 799
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	8 675	7 802
PUBLICITE , PUBLICATION ET RELATION PUBLICITAIRE	11 410	1 435
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 497	11 091
RESTAURANTS	2 559	2 177
MISSIONS	6 527	2 778
RECEPTIONS	2 171	2 715
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 002	1 214
FRAIS ET COMMISSIONS BANCAIRES	239	294
TFP	1 050	971
FOPROLOS	525	485
TCL	91	75
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	62	472
DONS ET SUBVENTIONS	0	200
TRANSFERT DE CHARGES	0	-1 000
ACHATS QUINCAILLERIE	233	0
CADEAUX	2 944	0
PENALITES DE RETARD	43	0
TOTAL	53 627	42 905

CF : Charges financières nettes : (en TND)

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
PERTES SUR CESSION TITRES	-103	207
PERTES DE CHANGE	-325	624
MOINS VALUE LATENTE	-182	0
AUTRES CHARGES FINANCIERES	-7	1
DIVIDENDES	5 405	-2 429
PRODUITS FINANCIERS	175	-362
GAINS DE CHANGE	212	-604
PLUS VALUE LATENTE	0	-319
PRODUITS NETS SURCESSION DES VALEURS MOBILISABLES	0	-125
TOTAL	5 175	-3 008

IFBT

DECOMPTE FISCAL

Exercice 2016

2016

Résultat comptable avant IS -8 240,741

Réintégrations

*Perte	2,701
Pénalité de retard	42,937
*Moins value latente sur titre sicav 2016	15,426
*Dotation aux Amortissement de l'exercice	8 788,652
*Perte/cession titre SICAV	103,294
*Contribution	150,000

Total réintégration	Total	9 103,010
----------------------------	--------------	------------------

Déductions

*annulation moins value latente sur titre sicav 2015	-138,178
*Dividende SICAV	-5 405,292

Total déduction	-5 543,470
-----------------	------------

Résultat avant déduction des déficits fiscaux	-4 681,201
---	------------

Perte reportable 2014	-60 997,340
Perte reportable 2015	-3 635,864
Dotation aux Amortissement de l'exercice	-8 788,652
Amortissement différés 2014	-34 632,821
Amortissement différés 2015	-31 258,945

*Résultat fiscal 2016	-143 994,823
-----------------------	--------------

Résolutions à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

Soumise au vote, cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2016 et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les états financiers dudit exercice ainsi que le rapport du Conseil.

Soumise au vote, cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes et approuve les conventions réglementées prévues par les Art 200 et suivants et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales tel que prévu par la loi N°2000-9 du 03 Novembre 2000.

Soumise au vote, cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserves pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Soumise au vote, cette résolution est

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter comme suit, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Résultat net 2016	(8 540.741)
+ Report à nouveau antérieur	54 489.671
- Réserves légales	2 297.447
Résultats reportés 2016	43 651.483

Soumise au vote, cette résolution est

SIXEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte de la démission de M. Adel GRAR de son mandat d'administrateur ratifie la cooptation de Mme Dalenda BAYOU en qualité d'administrateur par le Conseil d'administration et approuve cette désignation pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Soumise au vote, cette résolution est

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au représentant légal de la société pour faire tous dépôts, publicité, et accomplir toutes formalités légales ou administratives.

Soumise au vote, cette résolution est



Institut de Formation de la Bourse de Tunis

19 bis, Rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis

Tél. : (+216) 71 340 815 – Fax : (+216) 71 340 806 – E-mail : contact@ifbt.tn – site web : www.ifbt.tn